

OFFRE DÉDIÉE
AUX TNS

PACK TRANQUILLITÉ PRO TNS

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE QUI LIBÈRE L'ESPRIT DES DIRIGEANTS



L'assurance en plus facile.

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE COMPLET, POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ

Face à l'évolution constante de la législation, les risques d'erreurs sont nombreux et peuvent mettre en péril l'activité de votre entreprise.

En 2015 :



21 MILLIARDS
d'euros, montant des
redressements fiscaux



173.969
nombre de contentieux
commerciaux



12 MILLIONS
nombre de points de
permis retirés

APRIL a conçu l'offre Pack Tranquillité PRO pour vous accompagner sur des sujets à risque :

- › les relations commerciales avec vos clients et fournisseurs
- › les contrôles fiscaux / Urssaf
- › votre permis de conduire et vos points, indispensables à l'exercice de votre activité
- › la défense de vos intérêts devant une juridiction civile ou pénale

3 SERVICES EN ILLIMITÉ



DES INFORMATIONS JURIDIQUES

- › Un accès illimité 5j/7 à nos juristes par téléphone et par email
- › Des renseignements juridiques dans tous les domaines de droit en lien avec votre activité : social, fiscal, Urssaf, responsabilité civile et pénale...



UNE BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTS

- › Des modèles de documents types : Contrats commerciaux, courriers de mises en demeure à destination de vos fournisseurs...
- › Un accès à une base documentaire : Textes de loi, décrets, jurisprudences...



UNE VEILLE JURIDIQUE

- › Une lettre d'information juridique envoyée par email

5 GARANTIES POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

COMMERCIALE



Un client mécontent ? Des marchandises endommagées ? Un retard de livraison ?

Nos juristes vous accompagnent :

- › Négociation avec la partie adverse
- › Rédaction de courriers en cas de différend et de mise en demeure
- › Prise en charge des frais de justice en cas de contentieux : avocats, experts, huissiers jusqu'à 20.000 € par litige ou par an

FISCALE / URSSAF



Un contrôle fiscal / Urssaf ? Un litige avec l'administration fiscale ?

- › Prise en charge des frais de votre expert comptable :
 - Jusqu'à 1 500 € en cas de contrôle fiscal
 - Jusqu'à 500 € en cas de contrôle Urssaf
- › Prise en charge des frais de votre expert-comptable et de votre avocat en cas de contestation du redressement fiscal



PERMIS DE CONDUIRE



Plus que 6 points sur votre permis de conduire ? Votre permis a été annulé ?

Nous assurons le maintien de votre permis de conduire et prenons en charge :

- › Les frais de stage de récupération de points à hauteur de 250 € / an
- › Les frais d'obtention d'un nouveau permis à hauteur de 1.500 € / an



DÉFENSE CIVILE



Votre responsabilité civile est mise en cause ?

Nous intervenons afin de défendre vos intérêts devant une juridiction civile :

- › Si l'assureur de votre responsabilité civile décline la garantie ou si votre litige n'est pas garanti par le contrat responsabilité civile

DÉFENSE PÉNALE



Votre responsabilité pénale est mise en cause ?

Nous intervenons afin de défendre vos intérêts devant une juridiction pénale :

- › Si vous êtes poursuivi pour contravention ou délit non intentionnel

490 € TTC

PAR AN

Avec le **Pack Tranquillité PRO** vous avez la garantie d'être :

- › **Informé** sur vos **droits** et **obligations** de façon illimitée,
- › **Accompagné** sur chaque sujet juridique que vous rencontrez,
- › **Guidé** sur les **démarches** à entreprendre en cas de conflit,
- › **Soutenu financièrement** en cas de **procédure judiciaire** ou de **contrôle fiscal / Urssaf**.

VOS AVANTAGES

- › **Tranquillité d'esprit** : votre activité est sécurisée et vos intérêts sont sauvegardés,
- › **Gain de temps** : vous libérez du temps pour vous consacrer au développement de votre activité,
- › **Trésorerie préservée** : un abonnement à prix fixe et la prise en charge des frais d'expertise et de justice à hauteur des plafonds contractuels,
- › **Accompagnement sur-mesure** : un accès illimité aux renseignements juridiques et un interlocuteur dédié en cas de différend,
- › **Information continue** sur l'évolution de la législation.

april | protection juridique

APRIL Protection Juridique
3 boulevard Diderot CS 21245
75590 PARIS Cedex 12

Une offre conçue et gérée par JUDICIAL, SASU au capital de 115 000 € - RCS Paris 392 419 214 - Orias n° 07 003 882 (www.orias.fr), courtier en assurances, mandataire de Solucia Protection Juridique, Compagnie d'assurance agréée en protection juridique soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09, <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html>
Assureur : Solucia Protection Juridique S.A au Capital de 9.600.000€ - RCS Paris 481 997 708- 3 boulevard Diderot CS 31246 - 75590 Paris cedex 12



L'assurance en plus facile.